



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

### PLAN ACADEMIQUE 2017-18

Le projet académique pour la période 2016-2020 comporte trois volets dont un entièrement consacré au développement des compétences professionnelles de tous les personnels. C'est la raison pour laquelle le Recteur a souhaité réorganiser entièrement l'ancienne direction de la pédagogie en délégation académique de formation des personnels (DAFPEN) et l'accompagnement académique de ce développement.

Ceci explique entre autres points l'évolution forte du plan académique de formation (PAF) avec notamment un volet précisant les grandes priorités académique (dimension « descendante ») et un volet plus « remontant » permettant de mieux prendre en compte les initiatives et besoins locaux. L'objectif est clairement de répondre plus précisément aux besoins en proposant une nouvelle dynamique de formation dans les territoires afin de combiner une politique de l'offre fondée sur les priorités académique et une politique de la demande fondée sur des remontées de besoins.

Ces deux dernières années, l'accompagnement de la réforme du collège a mobilisé des moyens considérables au service des enseignants concernés. Ce qui explique la mise entre parenthèse du schéma classique de formations offertes en collège.

Nous avons pu maintenir malgré tout des formations EPS pour les lycées. A cet égard, les actions organisées par nos délégués départementaux ont permis de répondre au mieux à des besoins légitimes.

Dans le même temps, de nouvelles réalités se sont faites jour :

- La dynamique de ressourcement professionnel local par l'intermédiaire des groupes de réflexion pédagogique s'est non seulement poursuivie mais amplifiée (au moins un groupe par département maintenant, et environ 150 participants);
- Les formations académiques en collège ont remis en lumière de réels besoins dans le champ 3 d'apprentissage ;
- La demande légitime des enseignants de collège et de lycées à disposer d'une préparation académique à l'agrégation interne s'est intensifiée ;
- Des besoins de formation professionnelle intégrant et dépassant le champ disciplinaire se développe dans la plupart des collèges.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, nous tenons à travailler avec l'ensemble des acteurs du pilotage et de la mise en œuvre de la formation EPS pour poser de nouvelles cohérences et redessiner le paysage de l'accompagnement professionnel des professeurs d'EPS. Ceci passe notamment par le renforcement des liens entre les délégués chargés de la mise en place des stages départementaux de formation continue, les pilotes des groupes pédagogiques de réflexion (GPR) et l'université.

Nous continuons à penser que pour être efficace, c'est ensemble et de manière coordonnée que nous devons donner de la cohérence à l'ensemble des actions liées au développement professionnel des enseignants d'EPS. En tant qu'acteurs du développement professionnel dans chaque département, la contribution de chacun est essentielle pour nous faire part de propositions de mise en œuvre à l'appui de votre connaissance des contextes, des besoins et des ressources.

Ainsi, chaque enseignant d'EPS de collège ou de lycées bénéficie d'une offre de formation élargie et non pas amoindrie, même si, nous en sommes d'accord, elle se différencie de ce qu'elle était.

Ce schéma renouvelé pour mieux accompagner les enseignants dans leurs parcours et leurs pratiques professionnels peut se présenter ainsi :

### Le renforcement ou la mise à jour des connaissances disciplinaires et scientifiques

- Tous professeurs
  - o enseignement adapté (stage académique) : 1 jour
  - o Formations transversales (consulter le PAF)
  - o Formation transversales de ZAP répondant à une problématique locale (initiative EPLE).
- Professeurs de collège :
  - o ressourcements didactiques et pédagogiques (département) : 1 jour et demi
  - o parcours hybride d'accompagnement à la mise en œuvre d'une séquence du CA 3 (académique) 1 jour + classes virtuelles
  - o formation parcours de formation en cycle 3 et cycle 4 (département)
- Professeurs de lycées :
  - o ressourcements didactiques et pédagogiques (département) : 1 jour

### L'exploration de nouvelles pratiques pédagogiques

- Tous professeurs
  - o groupes pédagogiques de réflexion sur le développement de situations mobilisatrices de compétences (au local) : temps consenti et organisé par les acteurs ; 1 jour par groupe inscrit au PAF (8 groupes existants).

### Des démarches de certification, d'habilitation et de qualification

- o formation au CAPPEI (ancien 2CASH),
- o formation à la DNL, (académique)

### Des démarches d'évolution ou de reconversion professionnelle

- o Préparation au concours de l'agrégation interne (public désigné)
- o formation au CAFFA (option animation ou tutorat),
- o Master 2 sciences de l'intervention (le flyer est sur notre site)